

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

L'an deux mil dix-huit

Le 30 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Éric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2018

PRESENTS : MMES LEVIN – MALLAH – MOUNIER – SAVIN

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – FAURE – SAVIN – SUTRE

EXCUSES : MME GAILHOUSTET

MM DESCLIDES – ESTIENNE

POUVOIR :

M DESCLIDES a donné pouvoir à M BOIREAU

M. Sébastien BOIVENT a été nommé secrétaire.

2018-03-11 D :

Objet : Syndicat Braconne et Bois Blanc

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à la fusion des Communautés de communes prévue par la loi « Notre », la Communauté de communes Bandiat-Tardoire a intégré au 1^{er} janvier 2017 la nouvelle Communauté de communes La Rochefoucauld Porte de Périgord.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de communes « La Rochefoucauld Porte de Périgord » souhaite intégrer le syndicat mixte pour l'équipement touristique des forêts domaniales de Braconne et de Bois Blanc.

Monsieur le Maire précise que cette adhésion a été votée à l'unanimité par le syndicat et propose au Conseil Municipal d'approuver cette adhésion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve l'adhésion de la Communauté de communes La Rochefoucauld Porte de Périgord au syndicat mixte pour l'équipement touristique des forêts domaniales de Braconne et de Bois Blanc.

Fait à Jauldes, le 3 avril 2018

Le Maire

Eric SAVIN

